

LA RECONNAISSANCE TERRITORIALE EN CONTEXTE UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS

Outil développé dans le cadre des travaux du groupe de travail sur les réalités autochtones du Réseau interuniversitaire québécois en équité, diversité et inclusion (RIQEDI)



RÉDACTION

Élodie Bouchard, agente à l'équité, la diversité et l'inclusion à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et coordonnatrice du groupe de travail sur les réalités autochtones du Réseau interuniversitaire québécois en équité, diversité et inclusion (RIQEDI)

Agathe Riallan, conseillère en équité, diversité et inclusion à la faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke

COORDINATION

Élodie Bouchard

Agathe Riallan

Katherine Robitaille, chargée de projets, Réseau interuniversitaire québécois en équité, diversité et inclusion

COLLABORATION

Hugo Asselin, professeur titulaire et directeur de l'École d'études autochtones à l'UQAT

Suzy Basile, professeure à l'École d'études autochtones et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones à l'UQAT

Édith Bélanger, Wolahkomikonikewin, consultante en recherche et revendications

Sébastien Brodeur-Girard, professeur à l'École d'études autochtones de l'UQAT

Francis Verreault-Paul, chef des relations avec les Premières Nations au Centre des Premières Nations Nikanite de l'Université du Québec à Chicoutimi

OEUVRE

Eruoma Awashish, artiste Atikamekw Nehirowisiw d'Opitciwan

GRAPHISME

Onaki Créations

PARTENAIRES FINANCIERS

Ivado

Réseau interuniversitaire québécois en équité, diversité et inclusion (RIQEDI)

Institut Équité, Diversité, Équité Intersectionnalité (EDI2)

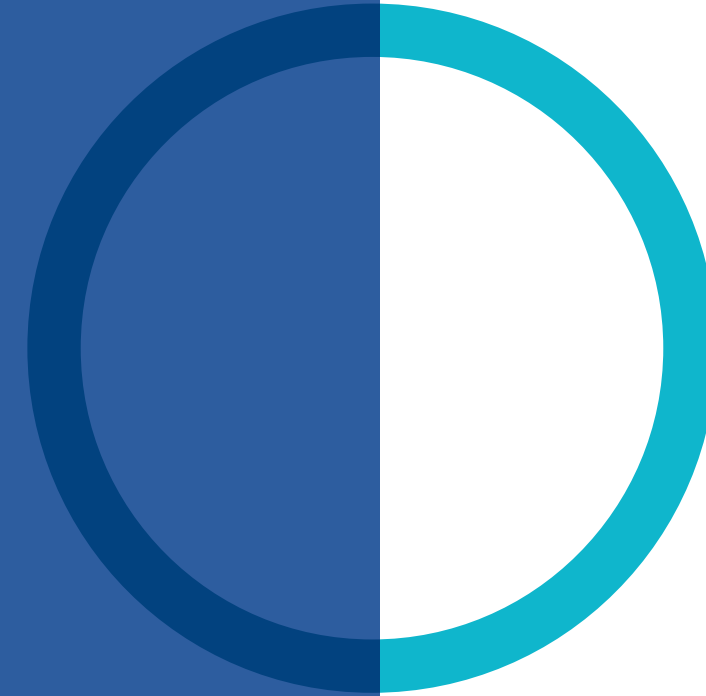
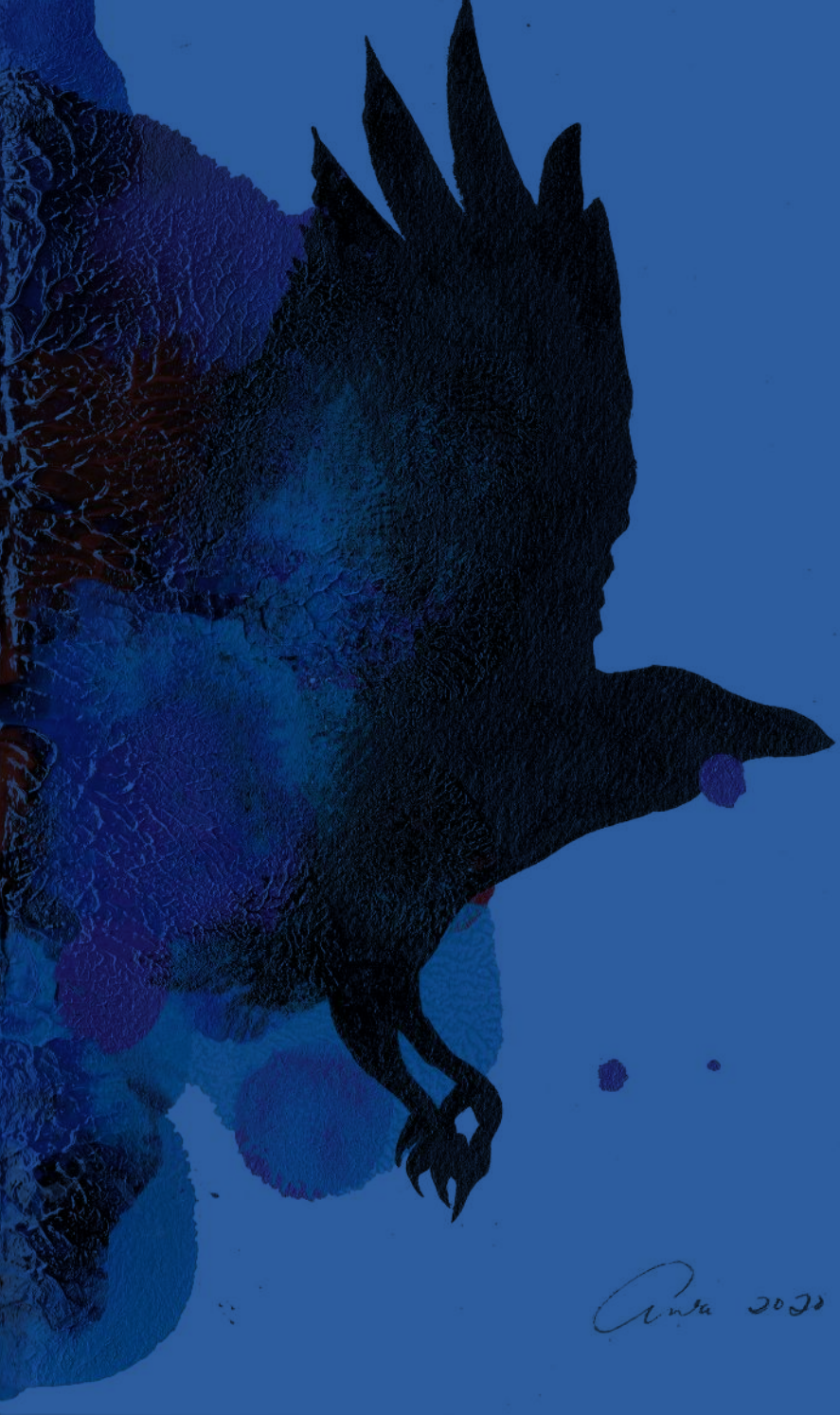
COMMANDITAIRE

Chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins

Institut des sciences de la mer de Rimouski

Université du Québec à Rimouski





Cet outil est principalement destiné aux membres de la communauté universitaire québécoise qui, dans le cadre de leurs activités d'enseignement et de recherche, tiennent à présenter un énoncé de reconnaissance territoriale, mais peut aussi certainement être utilisé dans d'autres contextes.

En espérant qu'il vous permette de porter ce dossier de manière plus sensible et éclairée dans vos milieux respectifs.

DÉMARCHE

—
Lors de la création du groupe de travail sur les réalités autochtones du RIQEDI en septembre 2019, le premier outil sur lequel les membres ont commencé à travailler est le feuillet portant sur la reconnaissance de territoire.

De plus en plus de personnes au sein des institutions d'enseignement universitaires manifestaient leur désir d'être éclairées sur la marche à suivre et l'outil avait comme objectif de les aider à y parvenir.

Ainsi, l'idée de départ était de créer un guide pour accompagner les membres de la communauté universitaire dans la rédaction d'un énoncé de reconnaissance de territoire, et ce, étape par étape. À mesure qu'avançaient les démarches du groupe, le feuillet se méta-morphosait.

La vision de l'outil changeait au fil des apprentissages et des rencontres. Les démarches ont finalement fait prendre conscience aux membres du groupe de la nécessité de mieux traduire, dans cet outil, la profondeur de la relation qu'entretiennent les Peuples autochtones avec le territoire et la nature de l'enracinement colonial des enjeux territoriaux.

Enfin, le groupe a humblement tenu à créer un outil afin de rassembler et synthétiser ce que la dernière année et demie de travail et de concertation a fait émerger sur la question de la reconnaissance territoriale.

DES CONSIDÉRATIONS RELATIVES AU TERRITOIRE

Les Peuples autochtones entretiennent une relation privilégiée avec leurs terres ancestrales et en font un élément central dans le vécu de leur identité. En effet, se basant sur une perception holistique de l'environnement, les Peuples autochtones considèrent l'esprit et la matière comme étant sur un même pied d'égalité, se percevant ainsi comme partie du territoire (Asselin, 2015).

Ceci se manifeste d'ailleurs dans le nom de différentes communautés. Par exemple, « Abitibiwinnik » est le nom qui désigne les Algonquins de Pikogan et signifie « gens de la pointe du lac Abitibi », où la communauté se réunissait il y a déjà près de 6000 ans (Conseil de la Première Nation Abitibiwinni, 2021). Aussi, « Wolastoqiyik », qui fait référence au peuple autochtone habitant aux abords du fleuve Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick et dans le Maine, et du fleuve Saint-Laurent, au Québec, signifie « peuple de la belle rivière » (Bélanger et Wylde, 2020).

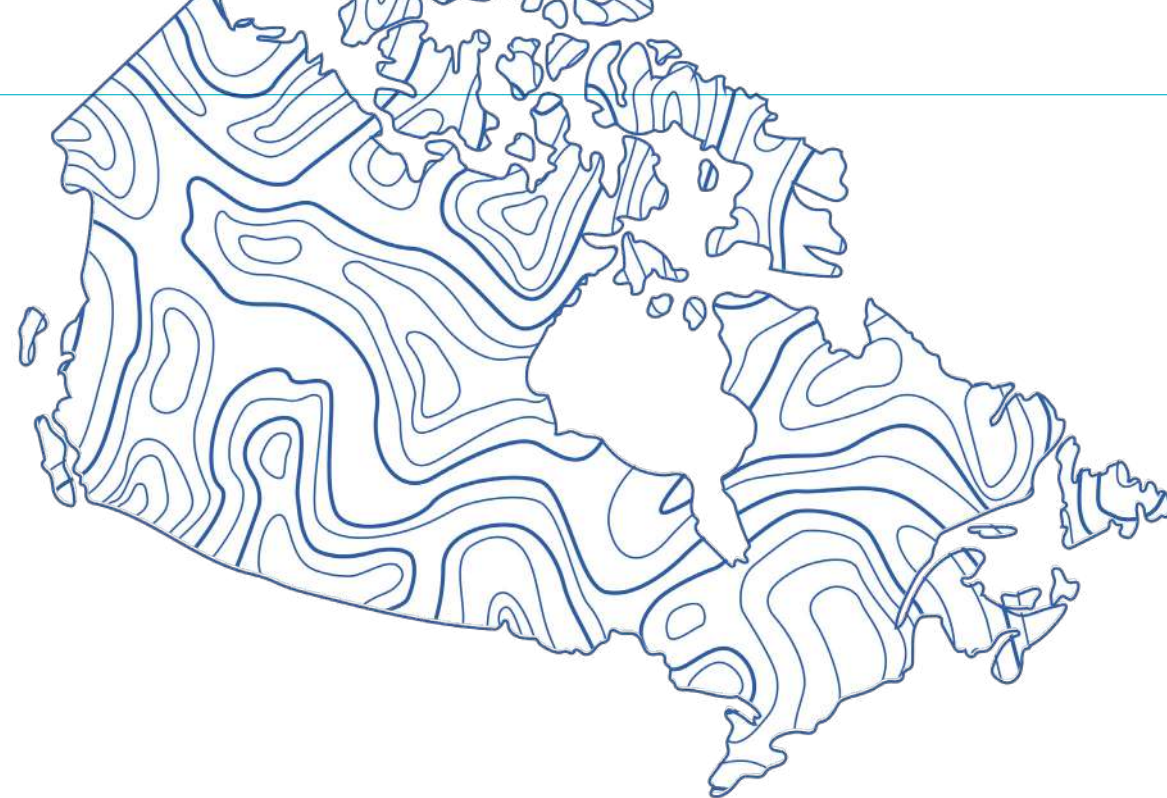
Ces deux exemples illustrent la nature du lien qui existe entre l'identité autochtone et le territoire et « comme dans toute relation, rien n'est fixe, ni spatialement ni temporellement – les paysages évoluent et le lien au territoire est ainsi continuellement « renégocié », individuellement et collectivement » (Landry, 2020). Ainsi, même si le territoire n'est pas la seule composante de leur identité, il faut comprendre l'effet des politiques territoriales coloniales qui, en déposant les Peuples autochtones de leurs terres, les ont du même coup privés d'une part de leur identité.

DANS CE CONTEXTE, UN ÉNONCÉ DE RECONNAISSANCE DE TERRITOIRE DOIT PRENDRE EN COMPTE ET ABORDER LA NATURE IDENTITAIRE ET L'HISTORIQUE DU RAPPORT AU TERRITOIRE DES AUTOCHTONES.

POUR ALLER PLUS LOIN



- [Le lien entre l'identité autochtone et le territoire](#) (article)
- [Lien des autochtones au territoire](#) (thèse)
- [Indigenous forest knowledge](#) (chapitre, anglais seulement)



LA RELATIVITÉ DES FRONTIÈRES TERRITORIALES

La délimitation des territoires qui découle de l'interprétation coloniale, soit celle fondée sur les concepts d'État-nation et de propriétés privées, est différente de celle pratiquée par les Autochtones, qui est caractérisée par des systèmes d'interaction sociale et par un entrelacement de terres partagées entre les différentes communautés.

Ainsi, la cartographie des territoires autochtones fait souvent état de frontières fixes et imperméables, traduisant une vision coloniale, limitée et contraignante qui ne rend pas compte des réalités territoriales des Peuples autochtones.

Les cartes que vous pourriez être amenés à consulter pour identifier le territoire autochtone sur lequel votre institution se trouve peuvent être inexactes, incomplètes, et engendrer ou être à la source de tension entre certaines communautés autochtones, dont les relations traversent les limites territoriales définies sur les cartes.

DANS CE CONTEXTE, IL FAUT S'ASSURER DE CONSULTER
LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES CONCERNÉES PAR UNE
RECONNAISSANCE DE TERRITOIRE ET DE PRENDRE EN COMPTE
LA PARTICULARITÉ DE LEUR RÉALITÉ TERRITORIALE.

POUR ALLER PLUS LOIN



- [Les conséquences de la dépossession territoriale \(livre\)](#)
- [L'entrelacement et la négociation des territoires autochtones \(livre, anglais\)](#)
- [Rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada](#)

LES NOMBREUSES MANIFESTATIONS DE LA DOMINATION COLONIALE

— Les conséquences du colonialisme sur la relation entre les Autochtones et les non-Autochtones dépassent largement la question de l'appropriation du territoire et de ses richesses. En effet, selon le rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, le traitement infligé aux Peuples autochtones, qui découlent des politiques coloniales, a constitué un génocide culturel qui a pris la forme de dépossession territoriale, mais aussi identitaire et politique.

D'ailleurs, les conséquences du colonialisme, enraciné dans l'histoire du Canada, marquent encore aujourd'hui les membres des Peuples autochtones, qui en sont toujours victimes.

DANS CE CONTEXTE, LA RECONNAISSANCE DU FAIT QU'UN ÉTABLISSEMENT SE TROUVE SUR UN TERRITOIRE AUTOCHTONE N'EST QU'UNE DES ACTIONS QUI DOIVENT ÊTRE PORTÉES POUR S'ENGAGER CONCRÈTEMENT DANS L'ÉTABLISSEMENT DE RELATIONS SIGNIFICATIVES AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET DANS LE CHEMIN NÉCESSAIRE DE LA RÉCONCILIATION.

— POUR ALLER PLUS LOIN



- Les manifestations de la domination coloniale et l'équilibre relationnel à établir avec les Autochtones (article)

CLARIFIER CERTAINS CONCEPTS

La reconnaissance territoriale doit s'inscrire dans une démarche institutionnelle plus large.

Ainsi, voici quelques concepts clés que les universités peuvent mobiliser dans le processus d'établissement d'un équilibre relationnel avec les Autochtones.



SÉCURISATION CULTURELLE

Considérée comme un outil de justice sociale et un moteur de changement social, une démarche de sécurisation culturelle consiste à prendre conscience des rapports de pouvoir inégalitaires qui se manifestent envers les Autochtones aux niveaux individuel, familial, communautaire et social et à les contester. « [Elle] doit [aussi] obligatoirement relever de la part des institutions publiques et gouvernementales d'une visée collective et sociale de reconnaissance et d'acceptation de la différence, de l'exception et de l'expertise autochtone » (Lévesque, 2017 : 12). Ainsi, un environnement culturellement sécuritaire permet à chaque personne de sentir que son bagage culturel unique est respecté et qu'elle est libre d'être elle-même sans être jugée, mise sur la sellette ou appelée à parler au nom de tous les membres de son groupe (Wilson, 2018).

DÉCOLONISATION

—
Processus de déconstruction des idéologies coloniales qui accordent une supériorité aux idées et aux approches occidentales. D'un côté, elle nécessite de démanteler les structures qui perpétuent le statu quo et de lutter contre les dynamiques de pouvoir inégalitaires.

D'un autre côté, elle consiste à valoriser et à revitaliser les savoirs et les approches autochtones ainsi qu'à déconstruire les préjugés à l'égard des Autochtones qui sont hérités de l'époque coloniale (Wilson, 2018).

AUTOCHTONISATION

—
Démarche qui consiste à mettre en œuvre des « efforts conscients (...) pour intégrer les Peuples autochtones, leurs philosophies, leurs connaissances et leurs cultures dans les plans stratégiques, les rôles de gouvernance, l'élaboration et l'examen des programmes d'études, la recherche et le perfectionnement professionnel » (CACUSS, 2018 : 5).

POUR ALLER PLUS LOIN



- Guide d'autochtonisation des établissements postsecondaires
- Dossier sur l'autochtonisation de l'enseignement supérieur



PISTES D' ACTIONS

ACTION 1 :

IDENTIFIER VOS INTENTIONS ET VOS MOTIVATIONS

Lorsque vous souhaitez élaborer une déclaration de reconnaissance territoriale, il est essentiel de vous questionner sur les raisons qui motivent votre démarche, et ce, afin de vous assurer que votre énoncé soit significatif et respectueux.

Cette action doit être empreinte d'humilité et de réflexion critique. Alors que les démarches de reconnaissance territoriale peuvent être stimulées par une exigence externe (p. ex. : organismes subventionnaires), nous vous recommandons d'approfondir la réflexion au sein de votre institution en ce qui concerne vos relations avec les Peuples autochtones et les bénéfices de la diversité culturelle.

VOICI QUELQUES QUESTIONS QUI PEUVENT AUSSI VOUS AIDER À BIEN ANCRER VOTRE RECONNAISSANCE TERRITORIALE :

Pour quel genre d'activité faut-il faire une déclaration?

Une institution universitaire est un lieu foisonnant qui héberge plusieurs activités de recherche et d'enseignement de nature différente. Ainsi, il importe que chaque personne et chaque groupe qui rédige un énoncé de reconnaissance territoriale réfléchisse au contexte et au type d'activité où il sera pertinent de le présenter (ex. conférence de presse, colloque, table ronde, cours, autres).

Qui doit faire la déclaration?

À l'ère de la délocalisation universitaire, de l'interdisciplinarité et de l'internationalisation, force est d'admettre que les activités universitaires comptent parfois plusieurs ports d'attache et impliquent des parties prenantes qui proviennent de milieux différents. Se pose alors la question de l'ancrage de la reconnaissance territoriale. Il est donc important de réfléchir à la personne qui fera la reconnaissance de territoire ainsi qu'au contexte et d'adapter votre énoncé

en conséquence. Par exemple, lors d'un colloque pendant lequel le mot d'ouverture est prononcé par le recteur ou la rectrice, est-ce que seule cette personne présentera l'énoncé ou préférez-vous que chaque conférencier et conférencière fasse une déclaration avant de prendre la parole en fonction de sa propre réalité?

Quand faut-il faire une déclaration?

Il est important de vous questionner sur le moment où sera prononcée la reconnaissance territoriale selon la durée et le programme de l'événement (ex. seulement au début de l'activité? À chaque jour? À chaque bloc d'un colloque?).

POUR ALLER PLUS LOIN



- Regardez cette courte vidéo humoristique pour mieux comprendre les limites des énoncés de reconnaissance de territoires (disponible en anglais uniquement).

ACTION 2 : VOUS SITUER

—

Pour reconnaître significativement les territoires traditionnels des Peuples autochtones sur lesquels vous vivez et travaillez, il est important de d’abord développer une véritable compréhension de la façon dont vos relations avec le territoire et les Peuples autochtones sont influencées par les héritages du colonialisme. En effet, la reconnaissance de territoire doit être appréhendée comme étant relationnelle, ce qui signifie qu’elle doit être une occasion non pas simplement de nommer le territoire sur lequel vous vous trouvez, mais aussi de vous situer (comme invité, par exemple) et d’ouvrir des voies de dialogue.

En ce sens, chaque énoncé devrait être adapté au contexte et à la personne qui effectue la déclaration.

Nous vous recommandons donc de :

1. Vous renseigner sur l’histoire et les réalités des Peuples autochtones, en gardant en tête que s’éduquer est un processus qui dure toute la vie durant et qui doit être renouvelé continuellement.
2. Identifier le territoire sur lequel vous vous trouvez, en prenant soin d’utiliser des sources reconnues par les communautés et de valider l’information auprès des communautés et organisations autochtones locales.

Pour initier le travail d’identification du ou des territoire(s) autochtone(s) de votre institution, vous pouvez contacter les peuples et nations concernés. Pour ce qui est des renseignements cartographiques relatifs aux droits ancestraux et issus de traités au Canada, vous pouvez consulter le Système d’information sur les droits ancestraux et issus de traités (SIDAIT), qui fournit de l’information quant aux revendications territoriales des Peuples autochtones.

Enfin, bien que la légitimité de cet outil soit contestée, voici une carte développée par l'organisme autochtone Native Land en collaboration avec les communautés autochtones concernées: native-land.ca.

Tel que précisé sur la page d'accueil du site, cette carte ne représente pas - et n'a pas l'intention de représenter - les frontières officielles ou légales d'aucun territoire autochtone. Elle sert plutôt à illustrer les chevauchements territoriaux et la fluidité des frontières.

ACTION 3 :

FORMULER UNE RECONNAISSANCE DE TERRITOIRE

—

Pour créer une déclaration de reconnaissance territoriale, vous devez passer par les étapes suivantes :

1. Identifier le ou les territoire(s) autochtone(s) où vous vous trouvez
2. Expliciter la manière dont vous ou votre institution, dépendamment du contexte, vous situez par rapport à ce territoire et aux Peuples autochtones qui l'habitent.

Si vous désirez aller plus loin, il peut être pertinent de considérer les points suivants :

3. Déterminer les intentions et les motivations qui sous-tendent votre reconnaissance territoriale

4. Présenter en quoi les droits des Peuples autochtones sont liés au contexte de votre déclaration. Il est possible de faire mention, notamment, d'enjeux spécifiques et propres au territoire qui vous concerne (voir l'exemple de l'Université du Maine dans la section de l'action 5).

Souvent plutôt brève, la reconnaissance de territoire est habituellement prononcée au début d'une réunion ou d'un événement. Bien que généralement faite dans le contexte d'une activité publique, elle peut aussi l'être dans les communications officielles, dans les signatures de courriel, sur un site internet, sur un bâtiment (inscription, plaque, œuvre d'art), etc.

Considération relative à la langue et à la prononciation

La langue est une composante identitaire importante pour plusieurs membres des Peuples autochtones, même souvent pour celles et ceux ayant été forcés d'abandonner leur langue suite aux politiques coloniales. Ainsi, lorsque vous faites une déclaration de reconnaissance territoriale à l'oral, dans un discours officiel, par exemple, il est essentiel de vous entraîner à prononcer correctement les noms autochtones.

D'ailleurs, au-delà du contexte de votre reconnaissance de territoire, il serait pertinent d'apprendre une ou des langues autochtones ainsi que leur prononciation adéquate, surtout dans le contexte de la Décennie internationale des langues autochtones 2022-2032 déclarée par l'ONU en janvier dernier.

Cette décennie vise à contribuer à préserver, à revitaliser et à promouvoir les langues autochtones, qui sont actuellement confrontées à de graves menaces de disparition.

ACTION 4 : OUVRIR LE DIALOGUE

—

Une reconnaissance territoriale est une occasion privilégiée de donner la parole aux personnes, familles et communautés autochtones, soit à ceux et celles dont la version de l’histoire n’a pas été entendue, et de valoriser les savoirs traditionnels autochtones.

Ainsi, il convient de consulter les communautés concernées dans votre déclaration territoriale pour voir comment elles accueillent votre proposition, en respectant le fait qu’au sein d’une même communauté les opinions puissent diverger d’une personne à l’autre et que si vous êtes sur un territoire d’intérêt pour plusieurs communautés ou plusieurs peuples, il vous faudra plus d’une opinion.

Il est aussi important de porter une attention particulière aux autrices et auteurs des sources auxquelles vous vous référez et de maximiser l’usage de ressources créées par et avec les Autochtones.

Ce faisant, vous contribuerez concrètement à l’établissement d’un équilibre relationnel avec les Peuples autochtones.

Établir des contacts au sein de communautés
et organisations autochtones dans votre région.



Pour vous aider, consultez la
carte des Premières nations
et Inuits au Québec.

ACTION 5 : VOUS INSPIRER

— Dans le cadre de votre démarche, il serait pertinent d’effectuer une veille sur ce qui a été développé dans les différentes institutions d’enseignement en matière de reconnaissance territoriale. En effet, il peut être aidant d’analyser différents libellés et de développer un regard critique sur ce qui a été fait jusqu’à maintenant.

Ce faisant, vous contribuerez concrètement à l’établissement d’un équilibre relationnel avec les Peuples autochtones.

RÉPERTOIRE CANADIEN

Ce guide présente les formules de reconnaissance territoriale qui ont été développées dans les établissements d’enseignement canadien, et ce, par province. Vous pouvez donc vous inspirer de ce qui a été fait ailleurs ou vous appuyer sur ce que votre université a produit.



Consultez le **Guide de reconnaissance des Premières Nations et des territoires traditionnels**.

Quelques exemples en contexte universitaire qui méritent une attention particulière :

- **Université Concordia** – l’institution a pris soin d’expliquer et de justifier sa démarche et sa déclaration de reconnaissance de manière exhaustive sur son site internet, ce qui rend compte d’une rigueur et d’un souci de transparence. Elle a aussi fourni la prononciation à l’oral pour plusieurs des énoncés en langue autochtone.
- **Université de Toronto** – l’institution permet à la communauté d’approfondir ses connaissances relativement aux réalités autochtones en fournissant des liens vers des ressources additionnelles aux personnes qui visitent la page consacrée à la reconnaissance de territoire.
- **Université d’Ottawa** – l’institution fournit la version audio de la reconnaissance de territoire traduite entièrement en anicinapemowin (langue algonquine).
- **Université du Maine** – l’institution a pris soin de faire mention d’enjeux territoriaux toujours en cours dans sa reconnaissance territoriale, qui a d’ailleurs été réalisée en collaboration avec les communautés autochtones environnantes.

BIBLIO- GRAPHIE

Asselin, H. (2015). Indigenous forest knowledge. Dans Peh, K., R. Corlett et Y. Bergeron (dir.). Routledge Handbook of Forest Ecology (1er éd., pp. 588-589). Earthscan.

Association canadienne des professeures et professeurs d'université, Guide de reconnaissance des Premières Nations et des territoires traditionnels. <https://www.caut.ca/fr/content/guide-de-reconnaissance-des-premieres-nations-et-des-territoires-traditionnels>

Bélanger, É. et C. Wilde. (2020, décembre). Les territoires autochtones [conférence]. Formation offerte par le groupe de travail sur les réalités autochtones du Réseau interuniversitaire québécois en équité, diversité et inclusion (RIQEDI).

Brodeur-Girard, S. (2020, octobre). Établir un équilibre relationnel avec les Autochtones. Policy Options Politiques.

Brodeur-Girard, S. (2020, décembre). La reconnaissance territoriale [conférence]. Formation offerte par le groupe de travail sur les réalités autochtones du Réseau interuniversitaire québécois en équité, diversité et inclusion (RIQEDI).

Canadian Association of College and University Student Services (CACUSS). (2018). Indigenization and Decolonization in Canadian Student Affairs. Communiqué 18(2), 1-24. https://www.cacuss.ca/files/Communique/Communique_Winter2018_Final.pdf

Chan, L., B. Hall, F. Piron, R. Tandon et W. L. Williams. (2020, juillet). La science ouverte au-delà du libre accès : Pour et avec les communautés. Un pas vers la décolonisation des savoirs. Commission canadienne pour l'UNESCO. <https://zenodo.org/record/3947013#.YJrsJGZKhTa>

Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : sommaire du rapport finale de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada. McGill-Queen's University Press. http://www.trc.ca/assets/pdf/French_Executive_Summary_Web.pdf

Conseil de la première nation Abitibiwinini. (2021). Notre histoire. <https://pikogan.com/page/1024699>

Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES). (2020). Publication | Autochtonisation de l'enseignement supérieur. <https://www.capres.ca/caracteristiques-socioculturelles-de-letudiant/etudiant-autochtone/publication-autochtonisation-de-lenseignement-superieur/>

Cull, I., R.L.A Hancock., S. McKeown, M. Pidgeon et A. Vedan. (2018). Pulling Together : A Guide for Front-Line Staff, Student Services, and Advisors. Victoria : BCcampus. <https://opentextbc.ca/indigenizationfrontlineworkers/>

Dussart, F. et S. Poirier (dir.). (2017). Entangled territorialities: Negotiating Indigenous lands in Australia and Canada. Toronto : University of Toronto Press.

Guimond, E., N. Robitaille et S. Senécal. (2009). Les Autochtones du Canada : une population aux multiples définitions. Cahiers québécois de démographie, 38 (2), 221–251. <https://doi.org/10.7202/044815ar>

Guimont Marceau, S. J.-O. Roy et D. Salée (dir.). (2020). Peuples autochtones et politique au Québec et au Canada Identités, citoyennetés et autodétermination. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Kermoal, N. (2018). Le Rôle des universités canadiennes dans la décolonisation des savoirs : le cas de l'Alberta, ACME: An International Journal for Critical Geographies, 17(3), 651-670. <https://acme-journal.org/index.php/acme/article/view/1260>

Landry, V. (2020). Lien des autochtones au territoire : manifestations différentes selon le lieu de résidence et la génération [Thèse de doctorat, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue]. Depositum <https://depositum.uqat.ca/id/eprint/969>

Lepage, P. (2019). Mythe et réalités sur les peuples autochtones. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec et Institut Tshakapesh. <https://www.cdpedj.qc.ca/storage/app/media/publications/Mythes-Realites.pdf>

Lévesque, C. (2017, 19 juin). Éléments de réflexion et pistes d'action pour améliorer les conditions de vie des Autochtones, combattre le racisme et promouvoir la sécurisation culturelle ou sein des services publics, présentation orale faite à la Commission Écoute Réconciliation Progrès, Conservatoire de musique et d'art dramatique. https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-036.pdf

Shaginoff, M. (2020, octobre). Land Acknowledgment Workshop [conférence]. Les événements d'Amnistie internationale.

Simpson, L. B. (2014). Land as pedagogy: Nishnaabeg intelligence and rebellious transformation. Decolonization: Indigeneity, Education & Society, 3(3), 1-25.

Smith, L. T. (2012). Decolonising methodologies. Research and Indigenous Peoples (3e éd.). London : Zed Books Ltd.

Wilson, K. (2018). Pulling Together : Foundations Guide. Victoria : BCcampus. <https://opentextbc.ca/indigenizationfoundations/>

**LA RECONNAISSANCE TERRITORIALE
EN CONTEXTE UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS**

